

FICHE DE DONNEES DE SECURITE Présentation et règles de rédaction conformes à la directive 2001/58/CE et à la norme française T 01-102	Référence	709 048	page	1/1
	Révision n° : 0			
	Date : 15/03/2012			

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 DESIGNATION COMMERCIALE : **SHARK** CODE PRODUIT : **709 048**
 1.2 FOURNISSEUR: **SAS TEXXIUM**
ZE Barias – BP 05
40230 – Saint Geours de Maremne
 1.3 TELEPHONE : **05.58.57.37.20 / FAX : 05.58.57.37.42**

2. NOM ET CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

2.1 CARACTERISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES : toile coton couchée polyéthylène sur une face et enduite de masse adhésive caoutchouc sur l'autre face.
 2.2 ASPECT PHYSIQUE : rouleaux sur mandrins de diamètre 76.2 mm.
 2.3 COULEUR : gris.

3. DONNEES PHYSIQUES / CHIMIQUES ET DE SECURITE

3.1 CHANGEMENT DE L'ETAT PHYSIQUE
 3.2 DENSITE (°C) hPa : aucun
 3.3 PRESSION VAPEUR (°C) mPa*s : aucune
 3.4 VISCOSITE (°C) g/l : aucune
 3.5 SOLUBILITE DANS L'EAU (°C) : aucune
 3.6 pH : aucun
 3.7 POINT D'INFLAMMABILITE (°C) : aucun
 3.8 TEMPERATURE DE LA COMBUSTION SPONTANEE : aucune
 3.9 LIMITE D'EXPLOSION SUPERIEURE : aucune
 LIMITE D'EXPLOSION INFERIEURE : aucune
 3.10 DESAGREGATION THERMALE : aucune
 3.11 DESAGREGATION DES PRODUITS DANGEREUX : aucune pour application normale du produit
 3.12 REACTIONS DANGEREUSES : en cas de combustion, émission de CO2 et CO.
 traces d'aldéhydes, « cétones » et autres hydrocarbures ont été trouvés.

4. TRANSPORT

GGV / IMDG – Code ONU : ICAO / IATA – DGR
 CGVE / CCVS : RID / ADR : - ADNR
 Produits classés non dangereux pour chaque type de transport.

5. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit est estimé non dangereux puisque non inclus dans la liste de classement des normes ayant trait à l'emballage et étiquetage du décret du 18/12/1984 (EEC directive N°77/728 du 1/11/77 intégrée par EEC directive N°83/269 du 16/05/1983, et par la directive N°81/916 du 05/10/1981.

6. STOCKAGE / LOGISTIQUE / MANIPULATION

6.1 MESURES PROTECTRICES : aucune
 6.2 EQUIPEMENTS DE SECURITE POUR LES OPERATEURS : aucun
 6.3 PROCEDURES D'HYGIENE : aucune
 6.4 PRECAUTIONS CONTRE LE FEU, EXPLOSION : aucune
 6.5 ELIMINATION DES DECHETS : les déchets peuvent être inclus dans les déchets solides urbains en conformité avec le décret 915/82 et en conséquence devront être éliminés dans les décharges et incinérateurs appropriés.

7. MESURES EN CAS D'ERMERGENCE ET DE FEU

7.1 APRES RENVERSEMENT, DISPERSION, FUITE DE GAZ : aucune
 7.2 AGENTS EXTINCTEURS : CO2, H2O, Mousses.
 7.3 MESURES DE PREMIERES NECESSITE : aucune

8. INFORMATIONS QUANT A LA TOXICITE DU PRODUIT

L'utilisation correcte du produit, suivant les instructions normales d'application ne provoque aucun effet négatif sur la santé.

Les informations indiquées ci-dessous ont été élaborées en collaboration avec nos fournisseurs de matières premières. C'est, toutefois, à l'utilisateur final qu'incombe toute la responsabilité de vérifier si les informations conviennent aux différentes utilisations qui peuvent concerner le produit.

Date de création du document : 15/03/2012.